

Je fais un don au bénéfice des résidents et des équipes de la Résidence Saint-Dominique



Nom : Prénom :
Entreprise :
N° SIREN – SIRET / Code APE :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Téléphone : Mail :

Quels sont mes avantages ?

- Je suis soumis à l'IR, je bénéficie d'une réduction d'impôt à hauteur de 66% du montant de mon don (dans la limite de 20% du revenu imposable).
(un don de 100 € revient à 34 € après réduction fiscale)
- Je suis une entreprise, je bénéficie d'une réduction d'impôt à hauteur de 60 % du montant de mon don (dans la limite de 0,5% du CA annuel HT)
(un don de 4 000 € revient à 1600 € après réduction fiscale)
- Je suis soumis à l'IFI : je bénéficie d'une réduction d'impôt à hauteur de 75% du montant de mon don (dans la limite de 50 000 €).
(un don de 20 000 € revient à 5 000 €)
- Je suis une association, fondation ou fonds de dotation

Je soutiens financièrement le Fonds de dotation Investissement au profit des Seniors promu par la Résidence Saint-Dominique pour améliorer les conditions d'accueil, de prise en charge et la qualité des soins de ses résidents

20 € 50 € 100 € 200 € Autre €

Date

Signature

Par chèque à l'ordre du Fonds de Dotation « Innovation au profit des Seniors » de l'EHPAD Maison Saint-Dominique.

Par virement bancaire au Crédit Agricole d'Aquitaine

IBAN FR76 1330 6001 5723 1119 5357 038

Le règlement intérieur du Fonds, décrivant son fonctionnement et les modalités d'affectation des fonds collectés aux différents projets, est disponible sur simple demande auprès du secrétariat du Fonds.

Vos coordonnées nous sont indispensables pour vous envoyer votre reçu fiscal. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.

